



# LE VAL DE LOIRE ET SES CHATEAUX

20 au 21 Juin 2025

2 JOURS / 1 NUIT



# VOTRE PROGRAMME

## JOUR 1 : DEPART - AMBOISE

**Départ tôt le matin de votre ville en direction d'Amboise.**

**En fin de matinée, visite guidée du Château d'Amboise.** Imaginez un palais posé sur un promontoire au-dessus du cours de la Loire, et figurez-vous des jardins suspendus entre ciel et terre... Amboise fut l'un des sites favoris des rois de France lorsqu'ils transformèrent leur pays à la Renaissance. Château vivant ouvert sur la nature, havre de paix pour plus de 90 espèces d'oiseaux, Amboise offre aussi une vue unique à 360° sur des paysages inscrits au patrimoine Mondial de l'UNESCO.

**Déjeuner au restaurant.**

**Direction Les caves Monmousseau à Montrichard.** Vous découvrez une des plus grandes caves en tuffeau de Touraine où se marient l'art et le vin. Vous parcourez une partie des 15km de galeries pour découvrir un univers de lumières, un labyrinthe de parois habillées de créations artistiques. Et vous êtes, bien sûr, initiés aux secrets des grands vins à fines bulle.

**Temps libre dans la cité médiévale.**

**En fin d'après-midi, installation à votre hôtel.**

**Dîner et logement.**

**En option :** En fin de journée, venez vivre le coucher du soleil lors d'un vol en montgolfière au-dessus de la Vallée de la Loire. Depuis le ciel, à bord de la nacelle, vous êtes guidé par le pilote pour découvrir des paysages uniques, classés par l'UNESCO. Ainsi, vous joignez le plaisir de vivre une expérience de vol originale et admirez un patrimoine incomparable. Par ailleurs, c'est une manière magique et exceptionnelle de découvrir Blois et sa région. Vous admirez la ville royale, mais vous survolez aussi la vallée de la Loire, son patrimoine historique et naturel en découvrant toute la nature préservée de ce paysage changeant au gré des saisons. Par ailleurs, au-delà de Blois, et selon la direction du vent, le ballon navigue dans le lit majeur de la Loire. C'est alors que vous survolez de jolis villages nichés au creux des vallons, le long des cours d'eau du Cosson à la Cisse. Faire un baptême de montgolfière, c'est l'occasion de visiter de manière originale une région de charme, et de porter un nouveau regard sur les beautés du Val de Loire.

*\* Le vol peut aussi avoir lieu dans la matinée pour profiter du levé de soleil.*



## JOUR 2 : PARC DES MINIS CHATEAUX ET AQUARIUM DE TOURAINE - CROISIERE SUR LE CHER

**Petit-déjeuner à l'hôtel.**

**Visite libre de l'aquarium de touraine.** Le plus grand aquarium d'eau douce de France ! 5000 animaux, 360 espèces différentes, 80 aquariums, 2 millions de litres d'eau. Vous y découvrirez 3 écosystèmes différents : Les eaux douces de la Loire, Les eaux douces tropicales, Les eaux des mers de l'Indo Pacifique. Plongez dans un parcours aux décors originaux.



**Déjeuner au restaurant.**

**Puis visite du Parc des Minis Châteaux.** Parcourez des siècles d'architecture en déambulant dans un parc arboré de 2 hectares, et découvrez des joyaux du patrimoine français : 41 des plus beaux châteaux de la Loire reproduits à l'identique en modèle réduit... Sans oublier leurs magnifiques jardins fleuris.

**Enfin, Finissez cette journée avec une croisière sur le cher.** A bord d'une gabare traditionnelle de 49 places ou à bord de l'Ambacia, bateau de 100 places. L'équipage vous emmène à la découverte du Cher, une rivière sinueuse et romantique avec :

- L'histoire de la construction du château de Chenonceau
- L'histoire du Cher canalisé, ses barrages à aiguilles et ses écluses
- La faune et la flore.
- La Touraine et ses vignobles

**Route retour vers votre ville .**



# VOTRE HEBERGEMENT

## LE DOMAINE DES THOMEAUX



### DOMAINE DES THOMEAUX

*Un voyage des sens au pays des châteaux*



Belle demeure historique du XVIIIe, aux portes d'Amboise dans le Val de Loire, le Domaine de Thomeaux vous propose un séjour où tout est pensé pour votre confort et votre bien-être.

Situé dans un parc arboré de 4 hectares au cœur de la Vallée de La Loire, Le Relais du Silence Le Domaine des Thomeaux vous permet une bulle de détente et de gourmandise.

Vous êtes logés dans l'une des 34 chambres décorées sur le thème Une chambre = Un pays ... *L'esprit des chambres : Mongolie, Afrique, Pérou, Japon, Chili, Colombie.*

Le restaurant « **Les Saveurs des Thomeaux** » vous propose une **cuisine savoureuse, élaborée avec des produits frais** et vous accueille dans une salle lumineuse à la décoration moderne et chaleureuse.

**L'espace bien-être** est doté d'une piscine avec jets hydromassants, sauna et de cabines pour les soins du corps (modelages et gommages...) Accessible uniquement à partir de 16 ans.

Dans une ambiance orientale, acceptez une invitation à la détente et confiez votre corps à des mains expertes pour vous relaxer et vous ressourcer en profondeur. Après votre soin du corps ou du visage, prolongez ce moment rien qu'à vous autour de la piscine intérieure chauffée (31°C).



# NOTRE PROPOSITION TARIFAIRE

## PRIX PAR PERSONNE

Base 30 à 39 personnes : 350€

Base 40 à 49 personnes : 330€

*Sous réserve d'une variation à la hausse des carburants, taxes et disponibilités au moment de la réservation*

### NOTRE PRIX COMPREND

- Le transport en autocar de tourisme
- L'hébergement en hôtel 3\*\*\*, en chambre double/twin
- La pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J2, boissons incluses
- Les visites mentionnées au programme

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pourboires, extras et dépenses personnelles.
- L'assurance multirisque annulation : **+25€/personne**
- Le supplément chambre individuelle : **+40€/personne (disponibilité limitée)**

### OPTION

Le vol en montgolfière : **+210€/personne** Le vol peut aussi avoir lieu dans la matinée pour profiter du levé de soleil. ( prix sous réserve de modification , annulation le jour même si météo impossible )

- Sous réserve des conditions météorologiques



Conditions pour le vol en montgolfière :

- Il vous sera demandé de rester en position debout pendant la durée du vol (1h en moyenne)
- Pouvoir monter et descendre du panier (l'équipe sera là pour vous aider si besoin).
- Ne pas avoir été opéré récemment.
- Pas de pose de prothèse de moins d'un an (à éviter tout de même, si pose de prothèse en général)

### LES FORMALITES – COTE PRATIQUE

**Formalités :** Carte d'identité ou passeport en cours de validité jusqu'à 6 mois après le voyage.

### VOTRE ECHEANCIER

INSCRIPTION POUR LE 15/10/2024 AVEC 175€ D'ACOMPTE  
SOLDE POUR LE 07/04/2025



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## LE VAL DE LOIRE ET SES CHATEAUX

20 au 21 Juin 2025

2 JOURS / 1 NUIT

Mme Aline DELESTRE - 06 69 56 18 09

1<sup>er</sup> Participant :

NOM : .....PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : .....VILLE : .....

☎ : .....Mail : .....

- JE SOUSCRIS L'assurance annulation multirisques (+25€)
- JE NE SOUSCRIS PAS A L'assurance annulation multirisques
- JE SOUSCRIS à l'option vol en montgolfière (+210€)

2<sup>ème</sup> Participant :

NOM : .....PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : .....VILLE : .....

☎ : .....Mail : .....

Vous souhaitez une chambre individuelle avec un lit pour 1 personne

- JE SOUSCRIS L'assurance annulation multirisques: 40€ A régler à l'inscription
- JE NE SOUSCRIS PAS A L'assurance annulation multirisques
- JE SOUSCRIS à l'option vol en montgolfière (+210€)

Votre hébergement :

Vous souhaitez une chambre avec un lit pour 2 personnes

Vous souhaitez une chambre à partager avec 2 lits d'une personne

Vous souhaitez une chambre individuelle avec un lit pour 1 personne

Je règle le supplément « chambre individuelle » à 32€ à l'inscription

Moyen de paiement :

Par chèque à l'ordre d'Avita

Par Carte Bancaire : un lien pour le paiement vous sera envoyé sur votre adresse mail selon l'échéancier défini.

Adresse mail à renseigner : .....



## Assurance Voyage

### Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Mutuaide  
Assistance



Groupama

Produit : GALAXY

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

GALAXY est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

##### Formule Multirisque

##### ✓ ANNULLATION DE VOYAGE

Jusqu'à 16 000 € par personne et 40 000 € par événement

##### ✓ VOL MANQUE

Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

##### ✓ RETARD AERIEN - Jusqu'à 250 €

##### ✓ BAGAGES

Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par événement

##### ✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

##### ✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par événement

##### ✓ RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVÉE

Jusqu'à 1 000 000 € par événement

##### ✓ RETOUR IMPOSSIBLE

Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

##### ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport / rapatriement

Frais de prolongation de séjour

Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €

Rapatriment du corps

Retour anticipé

Assistance juridique

Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

##### Option « Protection Sanitaire »

##### ✓ ANNULLATION DE VOYAGE

##### ✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).
- ✗ Les frais médicaux dans le pays de domicile.



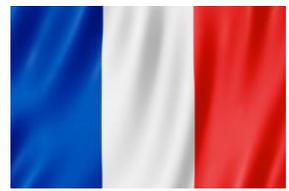
#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

##### Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,
- ! Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- ! Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.

##### Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1<sup>er</sup> jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ! L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.



### Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'**exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.**



### Quelles sont mes obligations ?

#### - A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

#### - En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



### Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



### Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

#### Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

#### Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

#### Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



### Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.